



24^e Session Examen Périodique Universel 2016
Rapport de la Somalie

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la Somalie qu'elle félicite du reste pour les efforts réalisés quant au respect des obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme ainsi que la pleine coopération avec les titulaires de mandat au titre de procédures spéciales des droits de l'homme, en dépit des difficultés auxquelles le pays fait face.

Ma délégation salut l'adoption le 27 août 2013, de la feuille de route nationale pour les droits de l'homme ainsi que le plan d'action pour sa mise en œuvre et la promotion et le respect des droits de l'homme.

Pour terminer, elle recommande à la Somalie de :

- Prendre des mesures en vue de mettre un terme au recrutement d'enfants soldats dans les rangs des forces armées ;
- Assurer une répression minimale des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, notamment en adhérant au Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale et ;
- Combattre la piraterie par la mise sur pied d'une législation portant interdiction de verser des rançons aux pirates pour la libération d'otages.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Genève le 22 janvier 2016

Zénon MUKONGO NGAY
Ambassadeur et Représentant Permanent.